## Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation

Sur le terrain depuis plusieurs années, le Collectif Romeurope a constaté, étude à l'appui, que 5000 à 7000 enfants roms atteindront l'âge de 16 ans sans avoir été scolarisés ou après avoir eu une scolarisation chaotique. Il est apparu nécessaire de mobiliser un front large pour obtenir le droit effectif à l'éducation pour ces enfants.

Les raisons de cette situation sont liées à des refus ou des retards au niveau des inscriptions, mais aussi aux expulsions permanentes subies par les roms, expulsions relancées régulièrement par l'Etat, grand absent des actions menées.

Romeurope réaffirme fermement le principe édicté par la convention internationale des droits de l'enfant qu'aucun enfant ne doit être exclu de ce droit à l'éducation en France en raison de son origine, de son lieu d'habitation, de son handicap ou de la situation administrative de ses parents.

A l'échelle locale et nationale, la prise de conscience et la mobilisation des pouvoirs publics est urgente. Ces derniers doivent assumer leur responsabilité par rapport à cette situation d'exception, à travers laquelle le principe républicain du droit et de l'obligation scolaire est bafoué.

C'est en ce sens que le CNDH Romeurope a sollicité les syndicats enseignants, les associations de parents d'élèves ainsi que plusieurs organisations de défense des droits de l'Enfant. L'objectif de cette démarche était de former un collectif sur la question du droit à l'éducation composé d'associations dont le mandat n'est pas circonscrit aux populations roms et ainsi d'élargir la mobilisation à un plus grand nombre d'acteurs.

En septembre 2009 le « Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation » s'est ainsi constitué pour dénoncer la situation scandaleuse et méconnue des enfants roms.

Le Collectif a donc défini certaines actions pour atteindre ses objectifs :

- l'organisation d'une campagne d'information et sensibilisation du grand public sur les obstacles à la scolarisation des enfants roms, au niveau national et relayée dans les comités locaux invités à se mobiliser.
- une pluralité d'actions communes inscrites dans la durée pour le respect du droit et un accès effectif à l'éducation.

La campagne a été lancée par une conférence de presse dans les différents événements programmés à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant en novembre 2009. Un document de 8 pages a été édité à cette occasion et diffusé largement.

Une deuxième étape a été la présentation de l'étude demandée par Romeurope lors d'une conférence de presse à l'assemblée nationale avec le soutien de députés et de sénateurs. Les acteurs du collectif ont pu ensuite porter la campagne et ses revendications dans différentes occasions : Salon de l'enseignement, journées RESF, intervention à l'UNESCO et l'UNICEF, participation aux cahiers de doléances des Etats généreux de l'enfance... Des rencontres avec le ministère de l'Education nationale ont permis de poser le problème, mais sans qu'aucune dynamique nouvelle ne soit proposée par l'institution.

Une rencontre avec l'association des maires de France a permis d'inscrire la campagne dans des revendications claires, en ce qui concerne notamment l'obligation d'inscrire les enfants sans exiger de domiciliation et pour les activités périscolaires. Une autre rencontre de simple échange a eu lieu avec l'association des départements de France notamment pour la question de l'aide sociale à l'enfance. Il est prévu de reprendre ces échanges pour concrétiser des actions auprès des élus.

Des actions communes ont été définies pour la poursuite des objectifs du Collectif avec l'élaboration d'outils de plaidoyer (lettres ouvertes aux institutions concernées; pétitions...) et l'édition des documents, des études et des guides pratiques en soutien des operateurs de terrain.

La campagne a été relayée dans la presse et sur les sites internet.

Le Collectif pour le droit à l'éducation des enfants roms s'est saisi des structures comme la Défenseure des enfants et la HALDE pour débloquer des situations locales.

Le mot d'ordre lancé par le Collectif pour la rentrée 2010 est le suivant : « aucun enfant ne doit rester à la porte de l'école à la rentrée! ». De nouvelles actions seront organisées à cet effet. La médiatisation de cette action passera aussi par la projection de films réalisés ou à réaliser.

Il est urgent pour ces enfants exclus, pour ces futurs citoyens, que leur accès à l'éducation soit enfin effectif!

Le Collectif pour le droit des enfants roms à l'éducation est composé des organisations suivantes :

AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) – ATD Quart Monde – CGT Educ'Action – CLIVE (Centre de Liaison et d'Information Voyage-Ecole) – DEI-France (Défense des Enfants International) – FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) – FERC-CGT (Fédération de l'éducation, de la recherche et de la culture) – ICEM-Pédagogie Freinet (Institut Coopératif d'Ecole Moderne) – Imediat – Intermèdes – Ligue de l'enseignement – RESF (Réseau Education Sans Frontière) – Sud Education – SNUipp-FSU – Solidarité Laïque

Et les membres du Collectif National Droits de l'Homme Romeurope : ABCR (Association Biterroise Contre le Racisme) – ALPIL (Action pour l'insertion sociale par le logement) – AMPIL (Action Méditerranéenne Pour l'Insertion sociale par le Logement) – ASAV (Association pour l'accueil des voyageurs) – ASET (Aide à la scolarisation des enfants tsiganes) – ASFR (Association de Solidarité avec les Familles Roumaines) – CIMADE (Comité intermouvements auprès des évacués) – CLASSES (Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squat) – CAM (Comité d'Aide Médicale) – FNASAT-Gens du voyage – CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) – Hors la Rue – LDH (Ligue des Droits de l'Homme) – Liens Tsiganes – MDM (Médecins du Monde) – MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) – Mouvement catholique des gens du voyage – PARADA – PROCOM – Rencontres tsiganes – RomActions – Réseau de solidarité avec les Rroms de St Etienne – Romeurope Val-de-Marne – Secours catholique – SICHEM (Service de Coopération Humanitaire pour les Etrangers et les Migrants) – Une famille un toit 44 – URAVIF (Union régionale des associations voyageurs d'Ile-de-France) Et les Comités de soutien de Montreuil, du Nord-ouest parisien, de St Michel-sur-Orge, de Meudon, le Collectif nantais Romeurope, le Collectif Rroms des associations de l'agglomération lyonnaise, le Collectif de soutien aux familles roms de Roumanie et le Collectif des sans papiers de Melun

Contact : Michel FEVRE